Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260127-CC_2026_0042-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

CC_2026_0042

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil de Communauté du 27 janvier 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt sept janvier à 16 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 14 janvier 2026.

Nombre de membres en exercice : 85 titulaires – 47 suppléants
Présents ce jour : 69 Procurations : 7

Étaient présents :
M. ARHANT Guirec , Mme AURIAC Cécile , M. BETOULE Christophe , M. BODIOU Henri , Mme BOIRON Bénédicte , Mme BONNIEC Carole , Mme BRAS-DENIS Annie , M. CALLAC Jean-Yves , M. CAMUS Sylvain , M. COCADIN Romuald , M. COENT André , M. DROUMAGUET Jean , M. EGAULT Gervais , M. EVEN Michel , Mme GOURHANT Brigitte , M. GUELOU Hervé , Mme GUILLOU Marie-Annick , M. HENRY Serge , M. HOUSSAIS Pierre , M. HOUZET Olivier , Mme HUE Carine , M. HUONNIC Pierre , M. JEFFROY Christian , M. JORAND Jean-Claude , M. KERGOAT Yann , Mme KERRAIN Tréfina , M. KERVAON Patrice , M. LATIMIER Hervé , M. LE BIHAN Paul , M. LE CREURER Eric , M. LE GALL Jean-François , Mme LE GUÉZIEC Patricia , M. LE HOUEROU Gilbert , M. LE JEUNE Joël , Mme LE MEN Françoise , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LE ROI Christian , M. LE ROLLAND Yves , M. LEON Erven , M. L'HEREEC Patrick , Mme LOGNONÉ Jamila , M. MAHE Loïc , M. MAINAGE Jacques , Mme MAREC Danielle , M. MARTIN Xavier , M. MEHEUST Christian , M. NICOLAS Gildas , Mme NICOLAS Sonya , M. OFFRET Maurice , M. PHILIPPE Joël , Mme PIEDALLU Anne-Françoise , Mme PIRIOU Karine , M. PONCHON François , Mme PONTAILLER Catherine , M. RICHARD Alain (suppléant de M. PRAT Jean-Louis), M. PRIGENT François , Mme PRUD'HOMM Denise , M. QUEGUINER Yannick , M. QUENIAT Jean-Claude , M. QUILIN Gérard , M. RANNOU Laurent , M. ROBIN Jacques , M. ROGARD Didier , M. ROUSSELOT Pierrick , Mme SAUVEE Julie , M. SEUREAU Cédric , M. TERRIEN Pierre , M. THEBAULT Christophe , M. THERIN Patrick

Procurations :
Mme BARBIER Françoise à M. MEHEUST Christian, Mme BENECH Laurence à M. COCADIN Romuald, Mme CRAVEC Sylvie à M. EGAULT Gervais, Mme DANGUY-DES-DESERTS Rosine à Mme PONTAILLER Catherine, Mme NIHOUARN Françoise à M. TERRIEN Pierre, Mme PRIGENT Brigitte à M. JEFFROY Christian, M. ROBERT Eric à M. LE BIHAN Paul

Etaient absents excusés :
Mme COADIC Marie-Laure, M. COLIN Guillaume, M. DELISLE Hervé, M. GARZUEL Alain, M. LE BRAS Jean-François, M. NEDELLEC Yves, M. NOEL Louis, M. PARANTHOEN Henri, Mme TURPIN Sylvie

Il a été procédé, conformément à l'article à L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. LE MOULLEC Frédéric, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Pôles de compétitivité Images & Réseaux : Financement du projet IA GTB 4.0

Exposé des motifs

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260127-CC_2026_0042-DE

Le projet IA GTB 4.0 labellisé par le pôle Images et Réseaux en date du 10/10/2025 a pour objectif de développer une solution d'intelligence artificielle (IA) ou basée sur un algorithme plus adapté afin d'accompagner les parties prenantes d'un bâtiment tertiaire dans leur recherche d'économie d'énergies. Il repose sur la collecte de données en temps réel provenant de sources multiples (IOT, capteur d'un automate de Gestion Technique du Bâtiment (GTB), sources externes météo...) avec une granularité d'acquisition variant de 1 minute à 1 heure et contextualisées (autres données par exemple météorologiques).

Les données sont stockées sur une période de 5 ans et seront analysées à l'aide de réseaux neuronaux ou d'autres techniques. La recherche de solution proposera une analyse des défauts régulière et appellera à des actions correctives en s'adressant au bon niveau d'intervention. Le projet vise une réduction de 40% de la consommation énergétique des bâtiments, grâce à une gestion proactive des ressources et un suivi continu des actions correctives. L'IA et les algorithmes objets du projet alimenteront des contenus décisionnels destinés à des audiences multiples et collectives.

Ce projet a ainsi été pensé pour contrer l'augmentation des coûts de l'énergie, face à laquelle la gestion énergétique des bâtiments tertiaires est devenue un enjeu crucial. Ces bâtiments, souvent vastes et complexes, sont désormais soumis à de nouvelles réglementations les engageant sur la voie ambitieuse de la décarbonation et de la transition énergétique.

Le produit visé est une solution d'intelligence artificielle (IA) analysant en permanence les données temporelles du bâtiment. L'objectif est de développer, pour des bâtiments tertiaires instrumentés, des outils de détection des dysfonctionnements, dérives des systèmes énergétiques (comprenant les capteurs et actionneurs) et de prédiction du comportement du système. Il fournira un diagnostic automatique sur les dysfonctionnements rencontrés, pouvant conduire à la maintenance prédictive. La solution permettra :

- L'analyse de la consommation énergétique
- La détection d'anomalies et maintenance prédictive
- Le fonctionnement de la régulation thermique

Kilowattheure50 est porteur du projet. Ce bureau d'études lannionnais accompagne ses clients dans l'application des Décrets Tertiaires et BACS (systèmes d'automatisation et de contrôle des bâtiments). Actuellement le parc géré par l'entreprise est de 120 bâtiments ou activités EFA (« entités fonctionnelles assujetties » au décret tertiaire). La technologie utilisée dans la relève des énergies ou de la mesure du confort est celle des IOT basée sur LoRa/LoRaWAN. Kilowattheure50 s'associe à trois partenaires :

- IMS TREGOR est basé à Yffiniac. Membre du groupe API c'est un intégrateur/mainteneur intervenant dans les automatismes, l'électricité dans le secteur industriel et le secteur tertiaire, spécialisé dans la GTB avec un parc de 700 installations.
- L'équipe rennaise « SyEnsCES » (Systèmes énergétiques et transducteurs électriques soutenables) du laboratoire IETR s'intéresse aux systèmes énergétiques, et en particulier à la co-optimisation de ces systèmes sur leur cycle de vie.
- L'équipe rennaise du Laboratoire SATIE se concentre sur les systèmes et applications des technologies de l'information et de l'énergie, couvrant des domaines tels que l'électronique, l'énergie électrique et le traitement du signal.

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260127-CC_2026_0042-DE

Le portage administratif pour les deux laboratoires IETR et SATIE est assuré par CentraleSupelec (Cesson Sévigné).

Le plan de financement (HT) fixe le plafond de soutien par Lannion-Trégor Communauté d'un partenaire territorial (entreprise, laboratoire de recherche, centre technique....) à 50 000 € :

Partenaires du projet	En €					Collectivités financeurs (en €)	
Bénéficiaire	Coût total	Assiette éligible	Taux	Subvention totale	ETAT	Collectivités financeurs	Montant « guichet unique »
Kilowattheure 50, Lannion (22) Effectifs : 7 (PME)	280 282	280 282	50 %	140 141		Région : 98 099 Lannion-Trégor Communauté : 42 042	140 141
IMS Tregor Yffiniac (22) Effectifs : 12 (PME)	209 317	209 317	50 %	104 659		Région : 74 659 SBAA : 30 000	104 659
CentraleSupelec, Cesson Sévigné (35) pour IETR et SATIE	40 049	40 049	100 %	40 049			40 049
TOTAL	529 648			284 849			284 849

VU La délibération n° CC_2023_0258, en date du 12 décembre 2023, par laquelle le Conseil Communautaire validait la nouvelle convention cadre de partenariat 2024-2027 entre la Région et les Collectivités locales régissant la participation des collectivités locales bretonnes à l'aide aux projets collaboratifs labellisés par les pôles de compétitivité et aux projets structurants et les modalités d'intervention de LTC ;

VU La délibération n° CC_2018_0056, en date du 3 avril 2018, par laquelle le Conseil Communautaire validait la modification du Guide des Aides Financières de LTC ;

VU La délibération n°CC_2023_0103 du Conseil Communautaire de Lannion-Trégor Communauté, en date du 16 mai 2023, donnant délégation d'attributions au Bureau Exécutif ;

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260127-CC_2026_0042-DE

VU L'avis favorable de la commission n°2 « Economie » en date du 7 janvier 2026 ;

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à L'UNANIMITÉ (Par 76 pour)

DECIDE DE :

ATTRIBUER La somme de 42 042 € au profit de Kilowattheure50 pour le projet IA GTB 4.0 labellisé par le pôle Images et Réseaux dans le cadre de la convention cadre région/collectivités pour la période 2024- 2027.

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération,
transmise au contrôle de légalité par télétransmission le : 03 FEV. 2026
Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC le : 03 FEV. 2026
Notifiée le :

Le Président,
Gervais EGAULT

Le Président,
Gervais EGAULT